

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 33 (1996)
Heft: 1271

Rubrik: En coulisses

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'art de récupérer

ARTDÉCHET

Exposition organisée par le Service d'assainissement de la ville de Lausanne

Le MAD, rue de Genève 23, 1003 Lausanne

Jusqu'au 19 octobre

Mercredi de 17h00 à 20h00; vendredi et samedi de 23h00 à 3h00

(jg) Les programmes d'emploi temporaire financés par l'OFIAMT sont bien adaptés à la situation d'employés de bureau ou d'ouvriers au chômage: une administration peut les occuper pendant 6 mois pour réaliser, en principe, des travaux qui sortent de la routine, par exemple une mise en ordre d'archives, tout en les aidant à se réinsérer. Dans la pratique il en va un peu différemment et les PO, comme on dit en jargon bureaucratique, sont trop souvent employés à des tâches quotidiennes, ce qui évite d'embaucher du personnel fixe; cette dérive est hélas difficile à éviter.

Mad Max et les salons bourgeois

Il est certain que ces programmes s'appliquent difficilement à des métiers de type artisanal, décorateur de théâtre, restaurateur d'objets anciens ou à de vrais artistes tout simplement. Il faut donc saluer l'initiative du Service d'assainissement de la ville de Lausanne qui entrepose dans un atelier les meubles et objets divers récupérés sur les trottoirs et les met à disposition de chômeurs des métiers d'art qui ont toute latitude pour les transformer en objets originaux. Une quinzaine de personnes participent à ce programme d'occupation d'un genre un peu spécial sous le titre générique d'ArtDéchet.

Le résultat actuellement exposé au MAD est assez stupéfiant. Les tables réalisées par F. Porchet méritent le coup d'œil. L'une d'elles donne l'impression de sortir de la tombe de Tout-Ankh-Amon avec son décor de hiéroglyphes, le sable et les faux objets archéologiques nichés dans le plateau. Mentionnons encore des tables en verre supportées par de fausses colonnes écroulées. Dans un style tout aussi déjanté, l'étagère d'Armitrano, qui tient debout, soit parce que son auteur connaît bien les problèmes d'équilibre, soit par les hasards de la création, et surtout la lampe de L. Maier, à mi-chemin de l'éclairage d'un dentiste et d'un réverbère dans une esthétique très Mad Max. Il y a aussi des canapés, des chaises et des fauteuils qui seraient à leur place dans un salon bourgeois.

Cependant, le paradoxe de cette manifestation tient aux limites imposées par l'OFIAMT et le canton de Vaud. Ceux-ci interdisent de mettre ces objets en vente. Il paraît que ce serait une concurrence déloyale pour les brocanteurs. Absurdité digne de Kafka. Des artisans créent des objets, parfois beaux, presque toujours originaux, condamnés à rester dans les réserves de la ville de Lausanne ou à peupler les bureaux de quelque fonctionnaire branché (si, si, ça existe...). Or, la meilleure réinsertion possible pour ces chômeurs serait précisément dans une re-

connaissance de leur travail à travers la vente de leurs créations, et les propositions ne manquent d'ailleurs pas. Pourquoi ne pas en faire une vente aux enchères? Le canton pourrait accorder une dérogation. En tous les cas, allez voir cette exposition. Vous y serez certainement surpris et peut-être séduit. ■

En coulisses

Les sociétés américaines investissent toujours davantage en Europe, vers laquelle ont afflué l'an dernier près de 400 milliards de dollars – soit trois fois plus qu'en Asie. Parmi les sociétés US déjà solidement implantées sur le vieux continent, on connaît la puissante UPS (United Parcel Service), qui fait dans le colis privé. Son directeur pour la Suisse, Eric Steinmetz, s'est donné deux ans pour «passer de quelques centaines à quelques milliers de colis traités», étant entendu que «le service ordinaire des colis ne revêt aucun intérêt pour l'UPS», qui se concentre sur les livraisons rapides en région urbaine.

Réaction indirecte de La Poste: un sondage confirmant la fiabilité des courriers A et B. Réaction directe des usagers de la poste aux colis: sur le marché auquel ils ont accès (paquets de 5 kg et plus aujourd'hui, dès 2 kg après libéralisation), les services privés effectuent des livraisons plus rapides et moins coûteuses. Dans les grandes villes tout au moins, comme le relève Claude Gisiger, porte-parole des PTT.

De leur côté, Télécom PTT poursuit son effort pour instaurer un management de la qualité. Heinz Hunn, délégué à ladite depuis novembre 1994, sait qu'il n'a pas la tâche facile dans le climat présent: «Le sujet dont je m'occupe est gênant» dans la mesure où tout changement dérange; «mais je n'ai vraiment pas l'impression d'importuner mes interlocuteurs».

Côté CFF, on n'est pas (encore) à la fête. Mais Benedikt Weibel, directeur général, compte sur 1997 et le 150^e anniversaire du chemin de fer pour remplir les caisses et les trains, grâce à moult offres spéciales. Côté énergie, le moral ne vole pas haut non plus, à en croire Heinz Baumberger, de l'Union des Centrales suisses d'électricité: «en cas de poursuite de la situation léthargique qui prévaut dans la politique énergétique du pays, il manquera en 2030 à la Suisse entre 27 et 46 milliards de kWh», pour une demande estimée à 66-85 milliards de kWh. ■

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Claude Pahud (cp)

Géraldine Savary (gs)

Ont également collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Daniel Marco (dm)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Grégoire Junod

Composition et maquette:

Claude Pahud

Françoise Gavillet

Géraldine Savary

Secrétariat:

Murielle Gay-Crosier

Administrateur-délégué:

Luc Thévenoz

Impression:

Imprimerie des Arts et

Métiers SA, Renens

Abonnement annuel:

85 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1

case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone:

021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

CCP: 10-15527-9